

## **Points saillants de la Réunion internationale de Maurice sur les petits États insulaires en développement (14 janvier 2005)**

### **LA REUNION INTERNATIONALE DE MAURICE ADOPTE UNE STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES ET LA DECLARATION DE MAURICE**

#### **Une série de mesures seront adoptées sur de la capacité de résistance aux catastrophes naturelles, la protection de l'environnement, l'intégration au commerce international**

La Réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui s'est tenue cette semaine à Port Louis, à Maurice, a adopté ce soir à l'issue de ses travaux d'une semaine la Déclaration de Maurice, par laquelle les représentants des peuples du monde participant à la Réunion internationale réaffirment leur engagement à appuyer les efforts des petits États insulaires en développement pour le développement durable. Ils reconnaissent que les conséquences tragiques dans l'Océan Indien du séisme et du raz-de-marée, ainsi que la saison des ouragans dans les Caraïbes et le Pacifique ont souligné la nécessité de mettre au point et de renforcer la prévention efficace des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte rapide, les secours d'urgence et les capacités de redressement et de reconstruction. Ils reconnaissent qu'une attention particulière doit être accordée au renforcement de la capacité de résistance dans les petits États insulaires en développement, notamment par le biais du développement et du transfert technologique, la création de capacités nationales et de développement des ressources humaines. Ils soulignent que l'attention devrait être portée aux besoins et préoccupations spécifiques dans le domaine du commerce et du développement des petits États insulaires en développement afin de leur permettre de s'intégrer pleinement au système commercial. Les participants s'engagent à pleinement appliquer la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et à promouvoir une coopération plus étroite dans le domaine du changement climatique. Ils reconnaissent l'importance de l'identité culturelle des peuples et son importance pour la promotion du développement durable des petits États insulaires en développement.

La Réunion internationale a également adopté la «Stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement» qui prévoit une série de mesures à adopter, à l'échelle nationale, régionale et internationale pour appuyer le développement durable dans les PEID en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Les mesures préconisées portent notamment sur les questions suivantes : les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer; les catastrophes naturelles et environnementales; la gestion des déchets; la gestion et la protection des ressources côtières et marines; les ressources en eau douce; les ressources foncières; les ressources énergétiques; les ressources touristiques; les diversités biologiques; les transports et les

communications; la science et la technologie; le commerce, la mondialisation et la libéralisation; le renforcement des capacités et l'éducation en vue du développement durable; la production et la consommation durables; la création d'un environnement national et régional favorable; la santé; la gestion des connaissances et l'information au service de la prise de décisions; la culture.

Dans sa déclaration de clôture, le Président de la Réunion internationale, le Premier Ministre de Maurice, M. Paul Raymond Béranger, s'est félicité que la Réunion internationale se soit transformée en un moment décisif pour les petits Etats insulaires en développement. La réunion a été couronnée d'un succès éclatant, a estimé le Premier Ministre: nous avons instauré un climat propice au succès.

Ouvrant le débat de haut niveau qui s'est tenu les 13 et 14 janvier, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, avait insisté, devant une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement et un grand nombre de ministres, de représentants de gouvernements et d'institutions des Nations Unies et de la société civile, sur la nécessité d'adopter des mesures décisives face aux changements climatiques, compte tenu des dangers que représente pour les PEID l'élévation du niveau de la mer. M. Annan avait aussi souligné que les tâches envisagées il y a 10 ans, déjà pressantes, étaient devenues urgentes. Pour sa part, l'ONU veillera à ce que les préoccupations des petits Etats insulaires en développement demeurent en haut de la liste des priorités de la communauté internationale, a assuré le Secrétaire général.

Cet après-midi, la Réunion internationale a en outre procédé à une cérémonie de signature du Mémorandum portant création d'un consortium de cinq universités des petits Etats insulaires en développement - l'Université de Malte, l'Université de Maurice, l'Université du Pacifique du Sud, l'Université des Antilles occidentales et l'Université des Iles Vierges américaines – qui aura pour objet de renforcer la capacité des universités de fonctionner dans leur région dans l'intérêt de leurs population et de la réalisation de leur objectifs de développement durable. Les responsables de ces universités ont défini ce consortium comme une alliance interuniversitaire visant à mettre en commun leurs ressources humaines et à développer ces dernières au profit du renforcement de la résistance des petits Etats la réduction de leurs vulnérabilités.